

La ville de Meyrin – dont le personnel s'élève à 825 membres - se distingue par son dynamisme, sa multiculturalité et la richesse de son tissu associatif et économique. Véritable centre urbain, Meyrin allie durabilité et qualité de vie. La Ville a une population de près de 27'000 personnes et offre plus de 30'500 emplois.

La Ville a toujours mené une politique active de promotion de la formation en entreprise en offrant des places d'apprentissage dans les nombreux et variés domaines d'activités qu'elle pratique. C'est dans ce cadre que, pour la rentrée 2026, la Ville propose une place d'apprentissage, au sein du service technique et voirie, en vue d'engager une ou un :

Apprentie conductrice ou apprenti conducteur de véhicules lourds (CFC)

La conductrice ou le conducteur de véhicules lourds conduit différents types de véhicules (camions de levée des déchets, porteurs, avec remorque ou semi-remorque) servant au transport de marchandises, de déchets ou de matériaux sur de courtes ou de longues distances.

Les candidates ou candidats doivent :

- avoir achevé leur scolarité obligatoire ;
- avoir 18 ans révolus et être en possession du permis de conduire voiture (cat. B) ;
- **résider officiellement en Suisse**, en raison des règles impératives des permis de conduire à passer durant l'apprentissage ;
- apprécier d'être fréquemment en déplacement ;
- disposer d'une bonne acuité visuelle ;
- avoir une capacité à s'adapter à un horaire irrégulier et être prêtes ou prêts à débuter leur journée à 6h du matin ;
- avoir un bon sens de l'orientation ;
- être dotées ou dotés d'une bonne résistance nerveuse et être aptes à gérer le stress ;
- disposer d'une aptitude à travailler de façon indépendante ;
- avoir un intérêt pour le service public ;
- **fournir le résultat du test d'aptitude EVAtch (www.eva-evatech.ch)** ;
- une fois choisie ou choisi, passer un examen médical pour vérifier son aptitude à la conduite.

Vous apprendrez à :

- organiser le transport et planifier l'itinéraire, calculer les coûts ;
- remplir les formalités administratives et étudier les règlements en vigueur ;
- contrôler le fonctionnement et entretenir les véhicules et/ou les remorques ;
- charger et décharger des marchandises en utilisant divers moyens de manutention et de levage ;
- répartir et arrimer judicieusement les charges dans le véhicule, afin de protéger les marchandises et le matériel de tout dommage ;
- conduire un camion dans des conditions de circulation variables et potentiellement difficile (trafic, météo), utiliser les appareils électroniques de bord, utiliser les grues de chargements ;
- assurer la collecte des déchets, le transport et la livraison des marchandises ou des matériaux en respectant les réglementations en vigueur ;
- assurer l'entretien courant du véhicule, le laver et le maintenir en bon état de marche.

Nous vous offrons :

- une formation de trois ans dans un environnement de travail aux multiples secteurs d'activités qui vous permettra d'acquérir les connaissances spécifiques à la conduite de divers véhicules, avec le soutien d'une équipe de professionnelles et professionnels.
- 6 semaines de vacances ;
- une participation à l'assurance maladie à hauteur d'un tiers du montant moyen de la prime LAMal à Genève.

Entrée en fonction : 17 août 2026

Cet apprentissage vous intéresse :

Nous attendons votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des bulletins scolaires des deux dernières années ainsi que de l'année en cours, test EVAtch, copies des diplômes et certificats de travail, si vous avez déjà eu une première expérience) sur www.meyrin.ch/emploi d'ici au **mercredi 11 mars 2026** compris. Nous privilégions les dossiers électroniques afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures. Sauf demande expresse, les dossiers reçus seront détruits.